

# Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi, 16 décembre 2019 Séance N° 2

de 20h45 à 21h00  
à la salle bourgeoisiale

**Président :** M. Martial Kamerzin  
**Vice-Présidente :** Mme. Marie-Claire Combe

**Présents :** M. Olivier Duchoud  
M. Sébastien Schornoz

**Excusé :** M. Aristide Bagnoud

**Preneur du PV :** M. Lionel Nanchen, Secrétaire communal

12 bourgeoises et bourgeois sont présents et 2 membres du Conseil communal.

## **0. Ouverture de l'Assemblée bourgeoisiale**

Messieurs les anciens Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

**Le Président** remercie les Bourgeoises et les Bourgeois d'avoir répondu présent et souhaite que cette Assemblée se déroule dans un esprit serein et positif pour faire honneur à l'ensemble de la Communauté.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage, par circulaire distribuée à tous les ménages et par insertion sur le site [www.icogne.ch](http://www.icogne.ch).

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Rapport du Président.**
- 4. Lecture du budget 2020 de la Bourgeoisie.**
- 5. Approbation du budget 2020 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 6. Divers.**

**Le Président** demande s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour ?

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère l'ordre du jour comme accepté.

**Le Président** désigne M. Lionel Nanchen, Secrétaire communal, pour la rédaction du procès-verbal.

## **1. Procès-verbal de la dernière Assemblée**

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 24 juin 2019 ayant été publié sur le site [www.icogne.ch](http://www.icogne.ch), **le Président** n'en fait pas lecture.

**Le Président** demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou des questions quant à son contenu ?

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère le procès-verbal comme approuvé.

## **2. Nomination des Scrutateurs**

**Le Président** nomme M. Jean-Michel Mayor comme scrutateur.

## **3. Rapport du Président**

**Le Président** donne lecture de son rapport qui n'appelle aucun commentaire de la part de l'Assemblée bourgeoisiale.

## **4. Lecture du budget 2020 de la Bourgeoisie**

La lecture détaillée du budget 2020 n'étant pas demandée, le Secrétaire communal donne lecture des principaux chiffres du budget 2020 qui n'appellent pas de commentaire de l'Assemblée bourgeoisiale.

### **FONCTIONNEMENT**

Charges financières	CHF	45'523.90
Revenus financiers	CHF	76'238.00
Marge d'autofinancement	CHF	30'714.10
Amortissements ordinaires	CHF	40'487.30
Excédent de charges	CHF	9'773.20

### **FINANCEMENT**

Marge d'autofinancement	CHF	30'714.10
Investissements nets	CHF	58'000.00
Insuffisance de financement	CHF	27'285.90

## **5. Approbation du budget 2020 de la Bourgeoisie**

**Le Président** demande à l'Assemblée bourgeoisiale de se prononcer à main levée. L'Assemblée accepte le budget 2020 de la Bourgeoisie par :

Oui	8
Non	0
Abstention	0

## **6. Divers**

**Le Président** conclut son rapport en informant l'assemblée que l'entier du montant dû par le Consortium SixSenses concernant le remblayage de la décharge a été versé sur le compte de la Bourgeoisie.

**M. Gaston Bagnoud** demande quel est le résultat net concernant le remblayage de la décharge des Moulins.

**M. Gérard Mayor** demande combien de m3 de terre ont été payés par le Consortium SixSenses.

**M. Olivier Duchoud** répond que le résultat net est d'environ CHF 400'000.- pour la Bourgeoisie et que le nombre de m3 payé s'est élevé à 46'692 m3.

**M. Gérard Mayor** constate qu'il y a beaucoup de coupe de bois dans les forêts et que ce bois coupé est laissé sur place et se dégrade rapidement. Il demande s'il s'agit d'une volonté de laisser le bois sur place.

**M. Olivier Duchoud** répond qu'il avait été demandé au triage forestier de faire des réserves de bois pour alimenter le chauffage à distance de Crans-Montana. Mais que malheureusement étant donné que le projet du chauffage à distance est pour l'instant bloqué, le bois stocké ne peut pas être utilisé.

**M. Gaston Bagnoud** répond qu'effectivement ce n'est pas la faute du triage forestier mais que le projet du chauffage à distance a été très mal étudié dès le départ et qu'il est malheureux de se retrouver dans une telle situation.

La parole n'étant pas demandée, le Président clôt l'Assemblée bourgeoisiale à 21h00 et demande à **M. Olivier Duchoud** de dire la Prière traditionnelle.

**Icogne, le 16 décembre 2019**

Le Président

Le Secrétaire

Martial Kamerzin

Lionel Nanchen